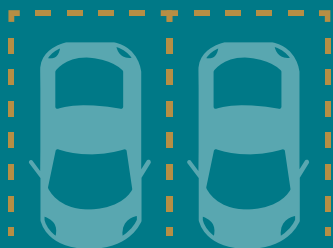





Avantages

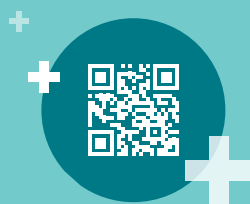
2 places
de parking



Réservées exclusivement
aux utilisateurs de covoit'santé
situées au niveau -2 du point jaune.

N'hésitez pas à vous faire connaître
à l'accueil du point vert pour  d'informations
sur les avantages.

C'est pratique !



Accès au site

Vous avez une question ?



> Qui est derrière covoit'santé ?

Un médecin constatant les difficultés de ses patients à se déplacer par leurs propres moyens à son cabinet, s'est entouré d'une équipe jeune et dynamique pour élaborer un système de covoiturage dédié aux patients. Il s'est rapproché d'étudiants compétents et motivés de l'école d'informatique In'tech basée à Agen et de l'équipe passionnée de l'association Archimède pour donner vie au projet et le mener à bien.

> Comment communiquer avec les covoitureurs ?

Les échanges entre covoituré.e et covoitureur seront possibles au moyen d'un chat ou par téléphone s'ils acceptent d'échanger leurs numéros de téléphone mobile.

> Dois-je créer un compte pour utiliser covoit'santé ?

Il vous est possible de rechercher un trajet sans créer un compte. Toutefois, vous devez vous inscrire pour valider votre premier trajet. Cela vous permet de rejoindre notre communauté, d'avoir accès aux profils des membres, de les contacter et d'être contacté.e.

Pour consulter la foire aux questions



Scannez ce QR Code

et si vous n'avez pas trouvé de réponse sur le site
Contactez : covoitsante@chr-orleans.fr

www.graffyfr - Crédit photo : iStock © miodragignjatovic.



chr
orléans

covoit'santé

Solution de covoiturage
pour l'accès aux soins

solidaire, conviviale et vertueuse

100% dédiée
aux patients
et à leurs proches

www.covoitsante.fr

www.covoitsante.fr

avec le soutien institutionnel de



C'est quoi
pour qui
et pourquoi faire

70% des patients viennent à l'hôpital par leur propre moyen et donc majoritairement **en voiture**. La voiture est un des moyens de déplacement le plus adapté pour l'accès aux soins.

Le covoitureur peut être toute personne véhiculée : un ami, un voisin, un collègue de travail, une personne passant à proximité du CHR d'Orléans, de ses EHPAD, du site Jeanne d'Arc de Gien et du CH de Gien.

Le covoituré est un patient ayant une consultation au CHR d'Orléans, au CH de Gien ou sur le site Jeanne d'Arc de Gien ; un proche, un membre de la famille, un aidant d'un patient hospitalisé ou d'un résident d'un EHPAD du CHR d'Orléans ou du CH de Gien.

Le CHR d'Orléans propose une solution d'utilisation maximale de ce moyen de transport grâce à un système **de covoiturage mis à disposition des patients et de leurs proches sur l'ensemble du département et dans les départements limitrophes.**

covoit'santé

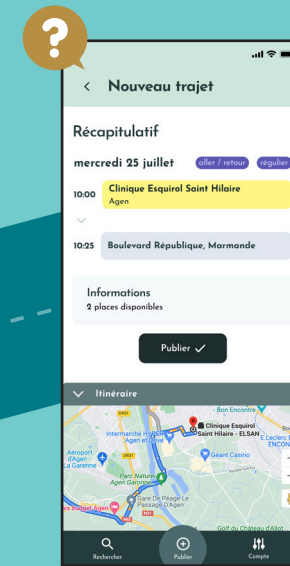
est un système collaboratif
qui répond :

- aux difficultés de transport pour les patients venant en consultation, en hospitalisation ou pour visiter un proche hospitalisé,
- à la maîtrise des coûts de transport pour les patients ne bénéficiant pas de prise en charge pas l'assurance maladie,
- aux enjeux de **réduction de CO₂**.

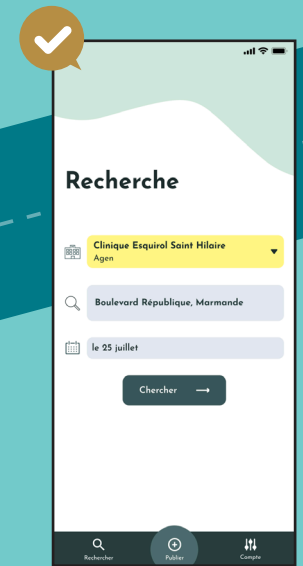
avec la participation de
France Assos Santé
La voix des usagers
centres-voies.com



➤ **Création de compte**
depuis l'application mobile
ou depuis votre ordinateur

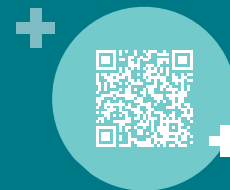


➤ **Covoitureur**
Je propose un trajet



➤ **Covoituré**
Je trouve un trajet

C'est simple !



Des tutoriels vidéo
pour vous guider

Le CHR d'Orléans reçoit **20 000** consultants
et leurs proches par an.

41% des répondants sont prêts à utiliser le covoiturage
pour leur rendez-vous et 59% connaissent ce moyen de
transport. (Enquête flash auprès de 260 patients)

**Le COVOITURAGE c'est NOUVEAU AU CHR D'ORLÉANS et ce qui est innovant,
c'est qu'il est 100% DÉDIÉ AUX PATIENTS ET À LEURS PROCHES.**